







Sentier marais et patrimoine

BEAUFORT-EN-VALLÉE



Partez à la découverte du patrimoine architectural remarquable et du paysage naturel de la Vallée.

28 km à l'Est d'Angers (D 347) 28 km à l'Ouest de Saumur (D 347)

PARKING

à côté de la Mairie N 47.44053°, W 0.21461°



Code de balisage PR® **FFRandonnée**

> Bonne direction Changement de direction Mauvaise direction



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Hôtel de ville de Beaufort-en-Vallée (1860)
- Colonne Jeanne de Laval (1842)
- Les Halles (1860)
- Eglise Notre-Dame (XII, XV et fin du XIXe)
- Ruines du Château (XIe)
- Hôtel-Dieu (XVIIe)
- Musée Joseph Denais (1905 restauré en 2011) Ouvert d'avril au 11 novembre, 02 41 80 26 87/ www.damm49.fr
- Ancien prieuré de Gée (XVIIIe) devenu
- Église de Gée (XIIe)
- écoparc de Gée (jeux de plein air, tables pique-nique)



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Château de Montgeoffroy à Mazé
- Port St Maur à La Ménitré (bords de Loire)
- Château et apothicairerie de Baugé

BALISAGE Jaune



• Mairie: 02 41 79 74 60, http://www.beaufortenanjou.fr/.



• Comité FFRandonnée de Maine-et-Loire : 02.41.79.01.77, maine-et-loire@ffrandonnee.fr. maine-et-loire.ffrandonnee.fr.



• Restauration / hébergements : Nombreuses adresses dans la commune

RFN037_2019 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFrandonnée 2019. FFRandonnée 49. Extrait de SCAN 25®. ©IGN - 2018. Autorisation n°DT-G0-19.40.513

PR

Sentier marais et patrimoine



PATRIMOINE

Entre nature et patrimoine

Ce circuit, entre Gée et Beaufort-en-Vallée, invite à la découverte du patrimoine architectural remarquable de la ville de Beaufort-en-Vallée, témoin de son activité intense au XIXè (église Notre-Dame baptisée « petite cathédrale », Halles, Musée) et du bourg de Gée, village de charme. Il traverse le paysage des marais : du marais bocager caractérisé par l'ordonnance de petits canaux ombragés, au marais asséché, terre de cultures changeantes au fil des saisons jusqu'aux prairies humides. Il propose également une image typique des cultures de la vallée (la culture des

graines) et longe la rivière le Couasnon et son sentier d'interprétation jusqu'à l'éco-parc de Gée qui allie biodiversité et espace de loisirs.



Église Notre-Dame





Se diriger vers le fond du parking et tourner à gauche rue J.Jouanneau. Après 100 m, au coin du bartabac prendre à droite. Traverser le parking et continuer. Tourner à droite après le petit pont. Suivre le chemin, passer les chicanes et rejoindre la route. La traverser () et emprunter le chemin en face. Passer la chicane et retrouver la route.

Prendre la première route à gauche. Après la maison continuer sur un chemin. Au bout du chemin continuer tout droit sur une petite route. **Traversée la route** (1), prendre en face la voie sans issue, passer entre les maisons et suivre la petite route enherbée. Rejoindre la route et la prendre à gauche (1).

Passer le pont et prendre à droite (aire de pique-nique). Cheminer en bord de rivière. Passer sur la passerelle en bois (glissante en cas de pluie), et se diriger vers la gauche. Traverser une autre passerelle et tourner aussitôt à gauche. Cheminer entre les maisons, longer le hangar communal et rejoindre la route. La prendre à gauche. Passer devant le cimetière. Au rond point prendre à gauche direction Beaufort. Au niveau du restaurant, tourner à droite et entrer dans la cour de la mairie (Eglise St Aubin, salle des fêtes)

Au fond de la cour, franchir la porte à gauche. Passer devant l'entrée de l'église et tourner à droite puis à gauche pour longer le cours d'eau, rive gauche. Franchir la passerelle située à proximité du confluent avec > le Couasnon.

Traverser le barrage-passerelle sur le Couasnon, continuer sur le chemin. Après 800 m, au bout d'une longue ligne droite, tourner à droite.

Après un pont, prendre le chemin à gauche et longer le Couasnon rive droite. Traverser la passerelle et continuer en bord de rivière sur l'autre rive.

Traverser une route et prendre un chemin en face. Après 280 m quitter le cours d'eau et prendre le sentier à gauche, puis à nouveau à gauche à 70 m, traverser la haie et prendre encore à gauche le chemin enherbé (Suivre attentivement le balisage). Prendre 25 m avant la route, à droite, une sente parallèle. Après 200 m tourner à droite et entrer à nouveau dans les marais. Plus loin tourner à gauche puis à nouveau à gauche. Traverser l'aire de jeux et de pique-nique. Traverser la route et prendre le chemin en face. Contourner le champ. Au carrefour en T, tourner à droite et rejoindre la route. La traverser, prendre à droite et marcher sur le bas-côté gauche.

Après 200 m, prendre le sentier à gauche. Après 40 m obliquer de nouveau à gauche, puis contourner le bosquet de frênes. Continuer dans le marais. Après le passage d'un fossé, tourner à droite. Au carrefour de chemins, prendre à gauche et 40 m après encore à gauche. Au croisement de sentiers, prendre à gauche et sortir du sous-bois. Longer le plan d'eau. Rejoindre une allée en falun. Tourner à droite. Après 110 m, prendre à gauche et traverser les jardins communaux.

A la sortie des jardins, prendre à droite sur 30 m, puis à gauche sur le petit pont. Remonter la rue des marais, traverser la rue Gal. Leclerc et prendre en face la petite rue pavée J. Delépine. Contourner > l'Eglise > à droite : musée Joseph Denais). Prendre à droite et monter vers > le château. Passer devant l'école et prendre à droite. Contourner la butte du château par la gauche, puis descendre à droite vers le monuments aux morts. En bas, prendre la route à gauche. Filer tout droit rue du Champ de Foire, longer > les halles à droite. Arriver sur la > place Jeanne de Laval, tourner à droite. La longer et filer rue Dodin. Tourner à gauche vers > l'Hôtel de Ville et le parking d'arrivée.